



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 15 mai 2017 à 20h00**

Présent(e)s :

- M. Jean-Jacques Duquesne, Président
- Mmes Chantal Beaud, Dominique Bernardet, Annick Deshayes, Véronique Hirsch, Sabine Latour, Karen Reymond-Dorsay, Brigitte Schneider-Bidaux et Christine Tomassi, conseillères municipales
- MM. Marc Botbol, Sébastien Bourqui, Fabrice Calame, Thomas Jordi, Gérard Murith, Alexandre Odier et Roland Rüttimann, conseillers municipaux
- MM. Guy Lavorel, Maire
Marc Truan, Adjoint
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal
- Excusé : M. David Lavergnat

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2017
2. Communications du Bureau de Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Élection des membres du Bureau du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018
5. Approbation des comptes 2016 :
 - 5.1. Rapport de commission « finances et sécurité » du 24 avril 2017
 - 5.2. Rapport de la fiduciaire
 - 5.3. Délibération D140 : Approbation du compte de fonctionnement et du compte d'investissement 2016, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan au 31 décembre 2016
 - 5.4. Délibération D141 : Approbation des crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir pour 2016
6. Autres projets de délibérations :
 - 6.1. Délibération D142 : Approbation des comptes 2016 :

- a) de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées
- b) de l'Association de l'EMS « Résidence de Drize »
- Vote de la délibération

7. Proposition de motion : Motion M36 du groupe PLR *Pour une souscription communale du vitrail du bicentenaire de Troinex* :

7.1. Rapport de la commission « finances et sécurité du 3 mai 2017.

7.2. Discussion et vote.

8. Propositions individuelles et questions.

Le Président, M. Duquesne, ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à M. le Maire, à son adjoint, aux conseillers et conseillères municipaux, au secrétaire général, au procès-verbaliste et au nombreux public.

M. Lavergnat est excusé. Le Président donne lecture de l'ordre du jour. Aucune remarque n'étant formulée, il passe au point 1.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2017

Le Président demande si ce procès-verbal fait l'objet de remarques ; tel n'étant pas le cas, il est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son rédacteur.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

Le Président n'a aucune communication à faire.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Guy Lavorel, Maire :

1) Distribution de pin's

M. Lavorel a le plaisir de remettre aux membres du Conseil le pin's officiel du bicentenaire et le nouveau pin's des armoiries de la commune.

2) Mise à jour du plan directeur cantonal 2030

Comme cela déjà été annoncé par messagerie électronique, le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie a procédé à une mise à jour du Plan directeur cantonal 2030 (PDCant 2030), notamment dans le but de l'adapter à diverses demandes de la Confédération.

Cette mise à jour touche trois thèmes en particulier : le dimensionnement de la zone à bâtir, la protection des surfaces d'assèchement et une meilleure coordination entre urbanisation et transports.

Les communes peuvent faire des remarques et préaviser cette mise à jour en adoptant, si elles le souhaitent, une résolution de leur Conseil municipal jusqu'au 16 juin 2017.

Selon l'examen du dossier effectué par l'Exécutif, les mises à jour et les modifications qui sont mises en consultation ne touchent pas directement la commune de Troinex et les principaux projets et mesures prévus dans le plan directeur cantonal concordent avec les grands axes du projet de plan directeur communal : maintien de la parcelle des Crêts en zone 5, déclassement possible du Grand Pré, réalisation des liaisons routières L1 et L2.

En conséquence, l'Exécutif est d'avis qu'il est possible de préaviser favorablement cette mise à jour du

plan directeur cantonal, qui se présente, en deux sections : le concept de l'aménagement cantonal d'une part, (qui fixe les grands enjeux) et le schéma directeur cantonal d'autre part (qui traduit par des fiches et des plans les mesures à prendre et les projets à mettre en œuvre).

L'Exécutif a cependant pris connaissance de la proposition de certains conseillers municipaux des communes de Genève-Sud d'intégrer dans ce préavis une remarque concernant la mobilité. Il laisse le soin aux conseillers d'examiner cette proposition et de décider s'ils souhaitent étudier ce dossier en commission d'urbanisme afin de déterminer quel sera, finalement, le préavis communal.

Mme Bernardet indique que des séances ont en effet été organisées réunissant des conseillers municipaux de tous partis des régions de Genève Sud et Genève Sud-Ouest. Le but était de discuter des problématiques communes, surtout concernant la mobilité et les constructions. Ayant eu l'occasion de participer à certaines de ces séances, Mme Bernardet a remarqué que Troinex était une commune bien lotie et que notamment la communication et les relations avec le département en charge de la mobilité y sont nettement meilleures qu'ailleurs. Les communes étant plus fortes ensemble, il a été proposé d'intégrer dans tous les préavis une même phrase pour attirer l'attention du département et lui montrer qu'il doit composer avec les communes. Mme Bernardet pense que le préavis de la commune concernant le PDCant 2030 ne doit pas être renvoyé sans cette remarque, qui doit être discutée en commission.

Mme Schneider-Bidaux n'a pas été invitée et n'a pas participé à ces séances, mais elle estime que le sujet mérite d'être discuté en commission.

Après discussion, il est décidé de fixer une séance de la commission d'urbanisme le lundi 29 mai à 20h, après une autre séance de commission qui a lieu le même jour à 18h30.

3) Plan directeur communal

Comme chacun le sait, le plan directeur de la commune n'a pas pu être finalisé et approuvé par le Conseil municipal, car outre certaines modifications demandées par l'Office de l'urbanisme, de nouvelles directives applicables à toutes les communes ont été adoptées l'année passée par le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie.

Les modifications et adaptations à prévoir pour répondre à ces nouvelles directives étant relativement importantes, la Mairie a décidé de demander des offres à d'autres bureaux d'urbanisme, en plus du bureau Bugna qui était en charge de ce dossier jusqu'à présent.

La Mairie vient de recevoir ces propositions qui seront soumises à la commission d'urbanisme, avant de demander au Conseil municipal de voter un crédit d'étude pour permettre de finaliser, enfin, ce plan directeur.

4) Modification des statuts de l'EMS de Drize

M. Lavorel annonce que le Conseil de Fondation de l'EMS de Drize a dû procéder à la modification d'un article des statuts, ce qui nécessitera un vote du Conseil municipal probablement lors de la prochaine séance.

Communications de M. Marc Truan, Adjoint :

5) Journée officielle du bicentenaire

La fête de samedi prochain 20 mai s'annonce belle, se réjouit M. Truan, qui relève que la population a répondu à l'invitation puisque 440 personnes sont inscrites pour le repas. Par ailleurs, la présence de deux Conseillers d'Etat à la partie officielle, le Président M. François Longchamp et M. Luc Barthassat, est confirmée.

Le personnel communal et les membres du comité du bicentenaire vont s'activer encore toute la semaine pour préparer cet événement dont les points d'orgue seront :

- Dès 16h00 : marché campagnard ainsi que stands et animations diverses proposés par les sociétés communales et par d'autres groupes et amis de la commune.
- A 18h00, partie officielle avec l'inauguration du vitrail commémoratif.
- Dès 19h30, le repas officiel avec, au menu, du sanglier à la broche.
- A 21h30, le grand spectacle « son et lumière ».

M. l'Adjoint conclut en précisant que les conseillères et conseillers municipaux qui se sont inscrits/tes

pour le repas ont trouvé sur leur place un courrier avec les bons pour ce repas.

Au nom du Conseil municipal, le Président remercie la Mairie pour cette invitation au repas.

6) Fête romande des jeunes lutteurs

M. Truan revient sur la 45^e fête romande des jeunes lutteurs que Troinex a eu le plaisir et l'honneur de recevoir le 7 mai dernier. C'est avec beaucoup de cœur et d'énergie que 186 jeunes lutteurs se sont mesurés dans 10 catégories d'âges de 8 à 17 ans. Aux dires des spécialistes, ces jeunes athlètes ont présenté un spectacle digne des grands champions. Les quelques 500 spectateurs présents ont partagé, avec les futurs champions, une météo clémente au grand soulagement de tous, la pluie s'étant arrêté de tomber aux débuts des premières passes de lutte. Ça c'est de l'organisation !

M. Truan est fier de relever qu'il a reçu de nombreuses félicitations et remerciements de la part des instances de la lutte pour l'organisation de cette fête !

4. Élection des membres du Bureau du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018

Le Président propose de procéder à l'élection fonction par fonction.

Mme Latour propose Mme Schneider-Bidaux à la présidence.

- **Mme Schneider-Bidaux est élue Présidente du Conseil municipal par acclamation.**

M. Bourqui propose Mme Tomassi à la vice-présidence.

- **Mme Tomassi est élue Vice-présidente du Conseil municipal par acclamation.**

Les secrétaires sortants sont reconduits dans leur fonction :

- **M. Niederhauser : Secrétaire.**
- **Mme Schupbach : Vice-secrétaire.**

Les autres membres du Bureau, en plus de Mmes Schneider-Bidaux et Tomassi, seront :

- **Représentante du groupe HP : Mme Hirsch.**
- **Représentant du groupe PLR : M. Duquesne.**

5. Approbation des comptes 2016

5.1 Rapport de la commission « finances et sécurité » du 24 avril 2017

Le Président cède la parole à Mme Tomassi qui donne lecture du rapport de la commission (annexe 1).

5.2 Rapport de la fiduciaire

Le Président indique que selon le rapport de l'organe de révision, « la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des communes ». La fiduciaire recommande donc au Conseil municipal d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis. Le rapport a été effectué par la société fiduciaire BfB SA et est signé par MM. André Tinguely et Jean Triboulet.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe à la lecture des projets de délibérations.

5.3 Délibération D140 : Approbation du compte de fonctionnement et du compte d'investissement 2016, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan au 31 décembre 2016

Vu le compte administratif pour l'exercice 2016 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,

vu le compte rendu financier pour l'exercice 2016 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département Présidentiel,

vu le rapport de la commission des finances et de la sécurité du 24 avril 2017,

vu les articles 30, al. 1, lettre f) et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, sur proposition de la Mairie,

LE CONSEIL MUNICIPAL **décide**

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2016.
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2016 pour un montant de CHF 8'189'506.94 aux charges et de CHF 8'295'104.99 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 105'598.05.
3. D'approuver le compte d'investissement 2016 pour un montant de CHF 1'514'988.60 aux dépenses et de CHF 0.- aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 1'514'988.60.
4. D'approuver le financement des investissements nets de CHF 1'514'988.60 par l'autofinancement de CHF 1'640'717.05 au moyen de la somme de CHF 1'535'119.- représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à CHF 105'598.05.

L'excédent de financement s'élève à CHF 125'728.45.

5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette de CHF 105'598.05 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement.
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2016 totalisant à l'actif un montant de CHF 72'436'894.49 qui se compose de :

	CHF
- Patrimoine financier (natures de 10 à 13)	47'007'822.04
- Patrimoine administratif (natures 14 à 15)	<u>25'429'072.45</u>
Total de l'actif	72'436'894.49

Et au passif un montant de CHF 72'436'894.49 qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	1'253'143.75
- Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	31'069'182.80
- Engagement envers des entités particulières (nature 23)	63'266.75
- Provisions (nature 24)	3'453'676.05
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	7'481'387.51
- Fortune nette (nature 29)	<u>29'116'237.63</u>
Total du passif	72'436'894.49

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2016 à :

- engagement théorique envers le fonds de pension : CHF 948'640.-.
- cautionnement solidaire envers la Fondation Intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées : CHF 4'000'000.-.

En l'absence de questions, le Président procède au vote : **la délibération D140 est approuvée à l'unanimité.**

5.4 Délibération D141 : Approbation des crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir pour 2016

M. Duquesne rappelle que les conseillers ont reçu la liste des dépassements, dont la liste complète se trouve en annexe (annexe 2). La somme totale des dépassements est de CHF 261'668.87.-.

La parole n'étant pas demandée, le Président donne lecture de la délibération D141 :

Vu le rapport de la commission des finances et de la sécurité du 24 avril 2017,
vu les articles 30, al. 1, lettre d) et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
sur proposition de la Mairie,

LE CONSEIL MUNICIPAL
décide

1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2016 figurant sur la liste annexée, pour un montant total de **CHF 261'668.87**.
2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

Au vote, la délibération D141 est approuvée à l'unanimité.

6. Autres projets de délibérations

M. Duquesne rappelle que ce point concerne l'approbation des comptes de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées, ainsi que de l'Association de l'EMS « Résidence de Drize.

Il passe la parole à Mme Tomassi pour la lecture de la 2ème partie de son rapport de la commission des finances (annexe 1).

Mme Beaud relève une erreur de chiffres dans le rapport de commission. Le Président confirme qu'il y a une inversion des chiffres dans la partie du rapport concernant l'Association de l'EMS de Drize : les charges sont de CHF 8'746'066,35 et les produits de CHF 9'068'412,45. La modification sera faite. Il remercie Mme Tomassi pour la rédaction et la lecture du rapport, puis donne lecture de la délibération :

6.1 Délibération D142 : Approbation des comptes 2016 :

- a) **De la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées.**
- b) **De l'Association de l'EMS « Résidence de Drize ».**

Vu l'article 30, alinéa 1 lettre i, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 20 des statuts de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées;

vu le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2016 de la Fondation Intercommunale des Communes de Bardonnex, Carouge et Troinex, et de l'Association EMS « Résidence de Drize » et le rapport sur la vérification des comptes de la fiduciaire GESTOVAL ;

vu la séance du Conseil de Fondation du 26 avril 2017 au cours de laquelle les comptes de la Fondation Intercommunale des Communes de Bardonnex, Carouge et Troinex, et de l'Association EMS « Résidence de Drize » ont été approuvés à l'unanimité ;

sur proposition de la Mairie,

le Conseil municipal de Troinex
décide

a) Fondation Intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex

1. D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2016 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex avec un montant de CHF 1'522'389.09 de charges et de CHF 1'525'993.60 de revenus, le bénéfice de l'exercice s'élevant à CHF 3'604.51.
2. D'approuver l'augmentation de capital nette de CHF 3'604.51.
3. D'approuver le bilan au 31 décembre 2016 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 23'870'381.42.

b) Association EMS « Résidence de Drize »

4. D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2016 de l'Association EMS « Résidence de Drize » avec un montant de CHF 8'933'320.85 de charges et de CHF 9'272'332.75 de revenus, le bénéfice de l'exercice s'élevant à CHF 339'011.90.
5. D'approuver l'augmentation du capital nette de CHF 339'011.90.
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2016 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 1'889'647.53.

En l'absence de remarques, le Président procède au vote : **la délibération est approuvée à l'unanimité.**

7. Proposition de motion : Motion M36 du groupe PLR Pour une souscription communale du vitrail du bicentenaire de Troinex :

7.1 Rapport de la commission « finances et sécurité du 3 mai 2017.

Le Président donne la parole à Mme Reymond-Dorsay pour la lecture du rapport de commission « finances et sécurité » du 3 mai 2017 (annexe 3).

7.2. Discussion et vote.

Mme Latour demande dans quel ordre seront gravés les noms des souscripteurs. Mme Reymond-Dorsay lui confirme que l'ordre alphabétique sera utilisé et que le délai de souscription est fixé à la fin de l'année 2017.

M. Botbol aimerait des précisions notamment concernant la durée d'exposition de la plaque qui portera les noms des souscripteurs. Mme Reymond-Dorsay indique que la plaque est vouée à rester en place indéfiniment.

M. Botbol estime que dans ce cas, les CHF 50.- prévus sont bon marché. Il pourrait inscrire toute sa famille pour CHF 200.-. Il y aura donc peut-être beaucoup de personnes inscrites, ce qui pourrait être problématique. Mme Latour indique qu'il avait été envisagé de faire figurer un nom par famille. Mme Reymond-Dorsay précise qu'il est possible de prévoir un nom gravé par famille, mais également un nom pour chaque membre de la famille. Dans les documents fournis (et annexés au rapport de commission), il y a une fiche explicative et une fiche de souscription qui comportent toutes les informations nécessaires.

M. Rüttimann remarque qu'il n'est pas spécifié que c'est uniquement pour les Troinésiens. Mme Bernardet répond que c'est aussi pour les Troinésiens de cœur et qu'il n'est donc pas obligatoire d'habiter la commune.

Mme Schneider-Bidaux était dubitative concernant ce projet, mais elle a eu des retours très positifs en sondant les habitants. Cela l'a convaincue qu'il s'agit d'une bonne idée.

Siégeant dans ce Conseil depuis seize ans, Mme Bernardet s'étonne que des crédits importants soient acceptés sans problème et qu'il y ait tant de résistance pour un projet ne coûtera rien à la commune.

Le Président remarque que le Conseil municipal semble plutôt enclin à accepter la motion.

Mme Hirsch indique que son groupe reste dubitatif et s'abstiendra afin de signifier son manque d'enthousiasme ; toutefois il ne s'opposera pas à ce projet.

La parole n'étant plus demandée, **le Président met la motion au vote : celle-ci est approuvée par 9 OUI et 6 abstentions.**

8. Propositions individuelles et questions

Tournoi de pétanque des Conseillers municipaux le 11 juin à Vessy : M. Odier s'occupe du tournoi de pétanque des Conseillers municipaux pour Troinex. La commune est officiellement inscrite avec quatre participants ; si d'autres personnes souhaitent y participer elles doivent donner leurs noms d'ici au 15 mai à minuit.

M. Niederhauser précise qu'un apéritif est offert après le tournoi. M. Odier ajoute qu'il y a une équipe par commune, que le tournoi aura lieu le matin et que l'apéritif sera suivi d'un repas.

Panneau « Interdiction aux poids lourds » au chemin de Roday : M. Jordi a remarqué qu'il n'y a pas de panneau interdisant l'accès aux poids lourds au chemin Roday depuis la route d'Annecy, alors que c'est le cas pour tous les autres chemins en zone 30. Mme Latour ajoute avoir remarqué, lors de la tenue d'un stand le 13 avril, qu'il y avait une circulation de camions au centre de Troinex, alors qu'ils n'ont rien à y faire. La commune pourrait peut-être trouver une solution pour y remédier.

La Mairie prend note de ces remarques et vérifiera la question du panneau au ch. de Roday. Concernant la circulation des camions au centre du village, M. Niederhauser relève que l'interdiction est relativement bien respectée et que la Mairie intervient chaque fois que cela est nécessaire, dans la mesure de ses possibilités.

Fête de lutte : M. Murith fait passer quelques photos de l'événement, ainsi qu'un document contenant des informations concernant une prochaine fête de lutte qui aura lieu en 2018 à Anières. Il donne ensuite lecture de ses remerciements :

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Je voudrais dire un très grand merci à l'ensemble des autorités troinésiennes ainsi qu'à l'ensemble des partenaires de cette Fête de lutte organisée dans le cadre du 200^{ème} anniversaire de Troinex.

Merci à vous tous de nous avoir permis de réaliser cette belle fête sur le territoire de Troinex.

Merci au Conseil municipal d'avoir permis de faire en sorte que les jeunes des cantons romands puissent pratiquer leur sport en toute convivialité et refaire vivre une tradition de la « Suisse attitude » de notre pays, chez nous à Troinex, afin de poursuivre cette aventure.

Un immense merci à M. Marc Truan d'avoir repris au pied levé la présidence du comité de lutte afin de reprendre le lourd fardeau laissé par M. Lionel Courbat en cours de réalisation. Cela nous avait gravement compliqué la tâche, mais a été corrigé avec brio par Marc, sans se laisser démonter une seule minute.

Merci à la Société de lutte de Carouge ainsi qu'à tous ses bénévoles. Merci pour le soutien qui nous a été donné de la part de la Fédération cantonale des lutteurs, sans oublier tout le personnel de la commune, remercié pour sa disponibilité et sa volonté de trouver des solutions afin que nous puissions atteindre nos objectifs. Remercions aussi les Samaritains qui s'occupent de tous les petits bobos.

Enfin, merci à l'ensemble des Sociétés des cantons romands qui sont venus nous rencontrer, afin de nous transmettre leur joie et leur bonne humeur à Troinex. Cela nous a permis de remettre la tradition en avant et de participer à cet événement sportif et traditionnel avec convivialité, fraternité et dans un esprit familial.

Pour terminer, je vous souhaite une très belle poursuite de ces fêtes du bicentenaire qui, je l'espère, resteront gravées à tous jamais dans vos mémoires.

Un grand merci.

M. Truan remercie M. Murith pour ces paroles et indique encore que Troinex s'est vu remettre la bannière par la commune de Savièse qui a organisé la dernière fête de lutte cantonale. La commune de Troinex ira à son tour, l'année prochaine, remettre cette bannière au club d'Oron, qui reçoit la prochaine fête.

Discours de fin de présidence : arrivant au terme de sa présidence du Conseil municipal, M. Duquesne donne lecture du discours suivant :

Un Drôle de Rêve

Voilà, il est temps pour moi de me retirer de cette Présidence après avoir œuvré au perchoir de ce Conseil durant presque une année.

Je tiens à vous remercier tous pour votre engagement envers Troinex, pour avoir défendu les intérêts de nos concitoyens et pour avoir contribué par vos décisions au développement harmonieux de notre commune.

Merci, mais ce n'est pas tout !

J'ai fait un drôle de rêve cette nuit... J'ai rêvé que j'étais là, devant vous, assis à cette place et que je faisais le bilan de ma Présidence. C'était un rêve bien étrange...

Par exemple, dans ce rêve je prenais la Présidence et à la séance suivante, un Conseiller municipal annonçait sa démission, en expliquant qu'il était avant tout un businessman qui aurait voulu être un artiste.

Dans ce même rêve, nous avons la possibilité d'améliorer sensiblement notre train de vie en voyant nos indemnités de Conseiller augmenter de manière spectaculaire. Et puis, pour une raison étrange, on refusait cette augmentation... Au revoir les perspectives d'acquérir une immense maison sur la parcelle des Crêts (en plus ça aurait été pour un immeuble plus que pour une villa), de s'acheter une Ferrari pour rouler les mécaniques sur les chemins communaux (en plus limités à 30km/h) et puis au revoir la perspective de manger tous les jours en famille à la Chaumière (ce d'autant plus si les enfants que l'on a ne sont que des filles).

Dans ce drôle de rêve, un adjoint donnait également sa démission. Préoccupé qu'il était par son poste à la Poste, envahi par la poésie de Monet, de Van Gogh et bien sûr de ses ânes (Cézanne). Et pendant ce temps à la Mairie, le Maire rit, mais pas beaucoup.

Et puis il y avait une invraisemblance dans ce rêve, ce qui m'a d'ailleurs montré que j'étais bel et bien en train de rêver, puisqu'une élue du parti des Verts se faisait verbaliser par un agent municipal. Une histoire de disque pas déposé derrière le pare-brise de sa voiture stationnée sur la place de la Mairie. L'invraisemblance me direz-vous ? D'une part qu'une Verte roule en voiture et pas en vélo et puis qu'elle utilise sa voiture pour se rendre au village plutôt qu'à pied !

Ah oui, dans ce rêve je jouais à la bataille navale ! L1, touché ! L2, touché coulé !! Et vlan le porte-avion euh le porte-monnaie, 2 millions 2 en moins !

Et pour terminer, dans ce rêve étrange, nous fêtons l'anniversaire d'une vieille dame, une personnalité au vrai caractère, avec tant d'histoires à raconter, tant de souvenirs à nous transmettre. Nous étions très nombreux à l'entourer, tous charmés par la fraîcheur de son esprit. Nous voulions la remercier de nous avoir permis d'être témoins de son passé, de son présent et de son avenir. Mais qui était cette vieille dame pleine de vitalité ? Etait-ce Malbine ? Etait-ce Troinex ?

Alors, je me suis réveillé et j'ai tout compris...

Applaudissements nourris de l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 21h05.

Le Président :

Le secrétaire :

M. Jean-Jacques Duquesne

M. Olivier Niederhauser

Un membre du Conseil municipal :

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Examen des comptes 2016 Séance du 24 avril 2017

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Lors de sa séance du 24 avril 2017, la commission des finances s'est réunie afin d'étudier les comptes 2016 de la Commune de Troinex.

L'examen des documents soumis à l'appréciation des commissaires a été complet et a suscité de nombreuses questions.

Compte de fonctionnement

Les membres de la commission ont examiné les rubriques du compte de fonctionnement et ont posé diverses questions à la Mairie, qui a répondu à la satisfaction des commissaires présents. Parmi les questions posées ont notamment été abordés les points suivants :

- concernant les frais de formation, la Mairie explique que pour l'année 2015/2016 il n'y avait pas d'apprenti ni de stagiaire employé de commerce en formation et qu'il n'y a par conséquent pas eu de facture du secteur de l'apprentissage de l'Etat. En ce qui concerne la formation continue, elle est pour la plupart du temps gratuite car elle est souvent fournie en interne par l'AGC, le service de surveillance des communes ou le SIAGC. La Mairie précise qu'elle encourage les employés à se former lorsque cela est possible et qu'elle est totalement favorable à la formation continue ;
- concernant les émoluments liés aux autorisations de manifestations, la Mairie explique qu'auparavant c'était le canton qui délivrait les autorisations pour les manifestations, mais depuis 2016 cette tâche a été confiée aux communes. Un émolument administratif de CHF 50 ou de CHF 100 dans certains cas est facturé aux organisateurs de manifestations ;
- concernant la Salle des fêtes, la Mairie explique que la chaudière à bois, après plusieurs dysfonctionnements dus à des mauvais réglages, a été arrêtée pendant une année (saison 2014-2015) et plusieurs travaux ont été nécessaires pour pouvoir la remettre en état de marche. C'est une grosse installation qui nécessite beaucoup d'entretien. De plus, tous les 4 ou 5 ans, les briques réfractaires doivent être changées et cela génère un coût relativement élevé ;
- concernant les Frais du groupement intercommunal Etat Civil, la Mairie rappelle que ces dépenses sont réparties en fonction de la population ;
- concernant la surveillance vidéo, la Mairie explique que les enregistrements ont été visionnés à plusieurs reprises et que la police demande parfois à voir les enregistrements suite à des délits, mais la commune n'a pas forcément de retour quant aux résultats de ces recherches ;
- concernant la participation commune de Plan-Les-Ouates, la Mairie explique que le contrat de partenariat avec la commune de Plan-Les-Ouates (PLO) est arrivée à son échéance au 30 juin 2016 et que son renouvellement a été discuté et négocié avec l'exécutif de PLO, mais que ce dernier n'a pas encore envoyé le projet définitif pour signature. Le montant dû par élève domicilié sur la commune de PLO et fréquentant l'école de Troinex a été revu

avec une légère baisse, les frais du GIAP n'étant plus inclus dans le calcul du coût par élève, ceux-ci étant facturés sur la base de la domiciliation des élèves et non pas sur le lieu de scolarisation ;

- concernant la location jardins familiaux, la Mairie explique que deux nouveaux jardins ont pu être mis en location en 2016. Le prix est de CHF 100.-par jardin et par année. Un des jardins étant un peu plus petit, il est facturé au prix de CHF 80.- ;
- concernant l'aide humanitaire à l'étranger, la Mairie explique que le taux de 0.7% des dépenses de fonctionnement a été atteint déjà en 2016 car cela dépend des charges effectives, qui sont finalement inférieures à celles budgétées. La Mairie confirme toutefois que son but est d'atteindre ou d'approcher chaque année ce taux de 0,7% ;
- concernant la consommation de l'eau, la Mairie explique que l'augmentation est liée au fait que l'arrivée d'eau de la déchetterie est principalement utilisée pour l'arrosage de l'Agorespace, arrosage qui a été plus conséquent en 2016 en raison de l'été assez sec ;
- concernant le traitement des déchets, la Mairie confirme que l'augmentation de ce poste est liée à l'augmentation de déchets verts. Il n'y a pas d'explications particulières quant à cette hausse assez importante des quantités de déchets verts ;
- concernant les pertes sur créances effectives, la Mairie explique qu'il s'agit de créances fiscales impayées et qui sont considérées comme définitivement perdues parce que le contribuable est insolvable. Ces montants sont fournis par le DF (département des finances) ;
- concernant les impôt à la source personnes physiques, la Mairie explique que la baisse provient de l'augmentation du nombre de frontaliers qui ont obtenu un statut de «quasi-résident», avec en plus un effet de rattrapage pour les années 2014 et 2015. Les revenus de l'impôt à la source devraient se stabiliser à l'avenir ;
- concernant la Chaumière, la Mairie explique que selon le contrat de fermage, un loyer plus bas était prévu pour la première année de gérance. Depuis le 1erjanvier 2017, le loyer est de CHF 8'000 par mois, soit CHF 96'000 par année.

Compte des investissements et bilan au 31.12.2016

Le compte des investissements 2016 tout comme le bilan au 31 décembre 2016 ont également été passés en revue.

* * *

Au terme des débats, le Président de la Commission a mis au vote les comptes 2016 bouclés de la manière suivante :

Compte de fonctionnement 2016	
Revenus	CHF 8'295'104.99
Charges	CHF 8'189'506.94
Excédent de recettes	CHF 105'598.05

Investissements 2016	
Dépenses	CHF 1'514'988.60
Recettes	CHF 0.-
Investissements nets	CHF 1'514'988.60

Bilan au 31.12.2016	
Actifs	CHF 72'436'894,49
Passifs	CHF 72'436'894.49

De manière, générale, la commission tient à souligner une fois encore la clarté des documents soumis et des justifications données et remercie Madame Nicole Menu et Monsieur Olivier Niederhauser pour le travail effectué.

Ces comptes de l'exercice 2016 ont été acceptés à l'unanimité par la commission, qui vous recommande dès lors, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, de les approuver.

Comptes 2016 de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées, ainsi que les comptes de l'association de l'EMS de Drize.

Les commissaires ont également examiné les comptes de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées, ainsi que les comptes de l'association de l'EMS de Drize.

Les comptes de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées se présentent comme suit :

Bilan au 31.12.2016	
Actifs	CHF 23'870'381,42
Passifs	CHF 23'870'381,42

Compte d'exploitation au 31.12.2016	
Charges	CHF 1'522'389,09
Produits	CHF 1'525'993,60
Bénéfice	CHF 3'604,51

Les comptes de l'Association de l'EMS de Drize se présentent comme suit :

Bilan au 31.12.2016	
Actifs	CHF 1'889'647,53
Passifs	CHF 1'889'647,53

Compte d'exploitation au 31.12.2016	
Produits	CHF 9'068'412,45
Charges	CHF 8'746'066,35
Résultat d'exploitation avant résultat financier	CHF 322'346,10
Bénéfice après traitement du résultat	CHF 339'011,90

Ces comptes de l'exercice 2016 concernant la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées, ainsi que les comptes de l'association de l'EMS de Drize ont été acceptés à l'unanimité par la commission, qui vous recommande dès lors, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, de les approuver.

Troinex, le 11 mai 2017
Christine Tomassi

CREDITS SUPPLEMENTAIRES 2016

Comptes		Dépassements
0100.3034	Cotisation ALFA (Allocations familiales)	162.30
0200.3034	Cotisation ALFA (Allocations familiales)	7.20
0200.3190	Frais divers	100.00
0500.3010	Traitements du personnel	5'072.65
0500.3040	Caisse de prévoyance	17'127.30
0500.3101	Journal communal	154.05
0500.3130	Achat fournitures & marchandises	41.20
0500.3182	Honoraires conseillers externes	13'912.70
0500.3190	Frais divers	884.50
0803.3010	Traitements du personnel	964.15
0803.3030	Cotisations AVS, AI, APG, AC	3.35
0808.3010	Traitements du personnel	964.35
0808.3030	Cotisations AVS, AI, APG, AC	2.90
0808.3110	Mobilier, machines, matériel	2'471.45
0809.3010	Traitements du personnel	3'975.00
0809.3120	Eau, énergie, combustibles	1'640.50
0809.3140	Entretien immeubles par des tiers	4'383.80
0809.3141	Nettoyages par des tiers	2'833.30
0900.3130	Achat fournitures & marchandises	133.50
0900.3190	Frais divers	7'363.35
1100.3010	Traitements patrouilleuses scolaires	4'288.40
1100.3181	Honoraires surveillance vidéo	905.40
1100.3520	Collaboration APM Veyrier	1'989.00
1400.3030	Cotisations AVS, AI, APG, AC	111.70
1400.3034	Cotisation ALFA (Allocations familiales)	212.90
1400.3110	Mobilier, machines, matériel	634.20
1400.3139	Achat vêtements anti-feu	364.75
1400.3181	Soldes sapeurs-pompiers	1'130.00
1400.3190	Frais divers	954.75
1600.3180	Prestation de services de tiers	126.20
1600.3610	Particip. Dépenses PC cantonale	1'428.10
2100.3110	Mobilier, machine, matériel	3'625.40
2100.3120	Eau, énergie, combustibles	5'922.30
2100.3141	Nettoyages par des tiers	13'673.10
3300.3120	Eau, énergie, combustibles	1'067.70
3500.3181	Frais repas et sorties des ainés	299.30
5800.3521	Part. frais locaux CASS Carouge	783.00
5800.3650	Subv. œuvres sociales suisses	750.00
5800.3660	Allocations sociales diverses	1'281.55
5800.3662	Remise de cot. Minimales AVS	2'952.40
6200.3010	Traitements du personnel	1'992.55
6200.3182	Honoraires conseillers externes	150.50

Commune de Troinex

Comptes

Dépassements

6200.3520	Taxe surface imperméables voiries (FIA)	18.75
7200.3120	Eau, énergie, combustibles	912.25
7200.3140	Entretien immeubles par des tiers	877.35
7200.3150	Entretien mobilier par des tiers	1'320.20
7200.3182	Frais traitements autres déchets	24'409.80
7400.3140	Entretien cimetièrre, frais inhumation	2'947.00
9000.3301	Pertes sur créances effectives	63'388.90
9501.3182	Gd-Cour 1 - Gérance, honoraires	93.95
9504.3140	Gd-Cour 6 - Entretien immeuble	4'310.95
9506.3120	Dusonchet 1-5 - Eau, énergie, combustibles	5'413.20
9506.3140	Dusonchet 1-5 - Entretien immeubles	17'335.55
9507.3120	Dusonchet 7-9 - Eau, énergie, combustibles	1'122.45
9507.3140	Dusonchet 7-9 - Entretien immeubles	11'251.27
9507.3220	Dusonchet 7-9 -int. Hypothécaires	27.90
9508.3120	Lullin 13-17 - Eau, énergie, combustibles	318.25
9508.3140	Lullin 13-17 - Entretien immeuble	9'155.80
9521.3140	Chaumière - Entretien immeuble	7'669.35
9521.3182	Chaumière - honoraires	4'255.20

TOTAL

261'668.87

RAPPORT DE MAJORITE

Séances de la commission des Finances et Sécurité du 24 avril et 3 mai 2017

Proposition de motion : Motion M36 du groupe PLR pour une souscription communale du vitrail du bicentenaire de Troinex

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, chers collègues,

Les débats menés lors des 2 séances de commission consacrées à cette proposition de motion, ont mis en lumière la nécessité de préciser plusieurs points.

Le premier concerne la finalité de cette motion. Le but de cette souscription n'est pas de récolter de l'argent pour financer le vitrail, puisque le crédit a déjà été voté en décembre 2016. Son but fondamental est de proposer de devenir acteur et non simple spectateur de la célébration unique du bicentenaire de Troinex. Pour ce faire, l'idée proposée par les motionnaires est de permettre à tous ceux qui le souhaitent, de laisser une empreinte intemporelle de leur attachement pour la commune en 2017, année du bicentenaire, en joignant leur nom au vitrail, œuvre emblématique dédiée à cette manifestation historique.

Cette idée de souscription n'est devenue évidente qu'au fur et à mesure de la concrétisation du projet des lauréats Françoise BOLLI et Sébastien KUMMER. Le chemin parcouru, pas à pas, étape par étape, a permis de prendre conscience que cette idée peut avoir force de symbole pour cette manifestation majeure, dont il restera à l'avenir concrètement le livre sur Troinex, les captations vidéo des multiples manifestations et le vitrail, visible de tous et en tout temps.

Pour marquer l'intérêt porté au projet vitrail en y associant son nom, il est demandé à chaque personne intéressée par cette idée, de verser une contribution financière complémentaire à l'enveloppe octroyée par la Commune, d'un montant minimum proposé par les commissaires, de CHF 50.- par donateur.

Les commissaires ont voulu éviter tout équivoque et ont donc souhaité que l'affectation de l'argent récolté soit spécifiée dans une fiche explicative destinée aux souscripteurs, dont une copie est annexée au rapport. Il y sera donc fait mention que l'argent récolté sera versé sur le compte consacré au vitrail et qu'il permettra de réaliser la plaque commémorative sur laquelle seront gravés les noms des donateurs.

Les commissaires se sont alors posés des questions pratiques concernant les modalités de la souscription, l'emplacement de la plaque commémorative et le libellé à privilégier.

MODALITES

Dès le 20 mai, jour de l'inauguration du vitrail, on pourra glisser dans une urne sa promesse de don. Cela se fera au moyen d'un bulletin de souscription, dont un exemplaire est également joint au rapport.

Pour les personnes qui désirent participer à un autre moment durant l'année, il sera possible de le faire soit directement auprès du secrétariat de la mairie, soit en se rendant sur le site de la commune www.troinex.ch/bicentenaire.

Un accusé de réception devra alors être envoyé ou remis à chaque souscripteur par la mairie ; il y sera mentionné les modalités pour finaliser leur versement, ainsi qu'un rappel au sujet de la réalisation et de la pose de la plaque, prévue qu'au début 2018, à l'issue de la période de souscription jusqu'à fin décembre. Un certificat nominatif de don sera de même expédié à chaque donateur.

EMPLACEMENT DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE

Concernant l'emplacement de cette plaque commémorative, les commissaires ont pensé qu'il valait mieux choisir un emplacement à l'abri des intempéries. Elle pourrait être exposée à la mairie, au niveau de la réception par exemple.

LIBELLÉ

Les commissaires ont proposé le texte suivant à faire apparaître sur la plaque commémorative : « Vitrail commémoratif du 20 mai 2017, jour du bicentenaire de Troinex, offert par la commune avec la participation de + liste des donateurs ».

CONCLUSION

La commission a adopté le principe de la souscription lors de sa séance du 24 avril 2017 à la majorité suivante de 6 oui (4PLR et 2 Verts), 1 non (HP) et 2 abstentions (PDC et HP), puis lors de sa séance du 3 mai dernier, elle a adopté les mesures d'accompagnement avec une majorité de 5 oui (4PLR, 1Vert) et 4 abstentions (2HP, 1PDC, 1 Vert).

Les discussions au sein de la commission ont mis en évidence qu'un projet comme celui proposé aujourd'hui, nécessite d'être précis dans les réponses aux interrogations légitimes que peuvent se poser les Troinésiens à son sujet. Les débats ont été intenses et toujours menés dans le respect de l'avis des uns et des autres. En tant que rapporteur, j'espère que le nécessaire a été maintenant entrepris pour répondre clairement aux nombreuses remarques des commissaires et lever leurs doutes. Il serait dommage qu'un tel projet culturel ne puisse être validé aujourd'hui par manque de compréhension réciproque. Je souhaite ardemment que ce projet avec une telle valeur symbolique puisse voir le jour sur notre commune.

Au nom de tous ceux qui veulent laisser leur empreinte intemporelle en tant que témoins du 20 mai 2017, je vous invite vivement à soutenir la motion et à vous joindre au vote majoritaire de la commission.

Troinex, le 15 mai 2017

Karen REYMOND-DORSAY

Rapporteur



VITRAIL DU BICENTENAIRE DE TROINEX

LAISSEZ VOTRE **EMPREINTE** INTEMPORELLE DANS L'HISTOIRE DE TROINEX, EN ASSOCIANT **VOTRE NOM** OU CELUI DE **VOTRE FAMILLE** A CETTE **ŒUVRE** COMMEMORATIVE !

- Devenez un témoin actif du 20 mai 2017 en faisant graver votre nom ou celui de votre famille sur une plaque commémorative.
- Votre don de CHF 50.- (ou plus !) sera versé sur le compte dédié au vitrail ; il contribuera à la réalisation de l'œuvre et à celle de cette plaque.

Marche à suivre :

1. Déposer aujourd'hui dans l'urne votre bulletin de souscription nominatif, indiquer le montant de votre participation.

ou

2. Aller sur le site de la mairie www.troinex.ch/bicentenaire + **Code QR**

ou

3. Versez directement votre don auprès du secrétariat de la mairie

Délai de souscription : fin décembre 2017.

La mairie vous **contactera alors par email** pour finaliser le règlement de votre souscription (options 1 et 2).

Début 2018, **les noms des souscripteurs seront gravés** sur une plaque en verre aux couleurs du vitrail (par ordre alphabétique). Un **certificat de don** nominatif vous sera adressé.

Renseignements : Mme Karen REYMOND-DORSAY 079 251.14.22

M. Jean-Jacques DUQUESNE 079 321.38.86

Logo 20MAI 1817/2017

BULLETIN DE SOUSCRIPTION POUR LE VITRAIL DU BICENTENAIRE

Laissez votre empreinte intemporelle en associant votre nom ou celui de votre famille au vitrail du bicentenaire.

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TÉLÉPHONE _____



Je souhaite verser la somme de CHF (au minimum CHF 50.- / pas de maximum !)

QUEL NOM VOULEZ-VOUS FAIRE APPARAÎTRE SUR LA PLAQUE COMMÉMORATIVE ?

aucun

(exemple : Jean Dupont, Famille Jean Dupont)

MERCI DE DÉPOSER LE BULLETIN DANS L'URNE